

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	32 (1924)
Heft:	5
Artikel:	Croix-Rouge suisse : comité de Direction
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-974141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eine Subvention von Fr. 8000 wurde der Pflegerinnenschule der romanischen Schweiz, der «Source» in Lausanne, zugesprochen. Die Subvention rechtfertigt sich dadurch, daß diese Pflegerinnenschule organisatorische Umänderungen in der Ausbildungszeit ihrer Schwestern vornehmen mußte, um den Anforderungen, die das Rote Kreuz an Pflegerinnenschulen stellt, zu entsprechen.

Entgegengenommen wurde ein Bericht über den soeben zu Ende gegangenen zentralen Instruktionskurs für Rotkreuz-Kolonnen, der vom 3.—12. April dauerte und unter dem Kommando von Oberst Riggensbach stand. Der Kurs war besucht von 63 Mann, wovon 14 Mann den Kaderkurs absolvierten. Der Kursbericht spricht sich sehr lobend aus über die Arbeit und den Eifer der Teilnehmer. Rotkreuz-Chefarzt Oberst Rikli hat den Kurs inspiert bei einer ganztägigen Improvisationsübung zur Herstellung von Fuhrwerken aller Art zum Transport und kann sich ebenfalls mit der geleisteten Arbeit sehr befriedigt erklären. Zur Besichtigung waren auch die Kolonnenkommandanten und Kolonnenführer eingeladen. Eine gemeinsame Besprechung über Kolonnenfragen schloß sich daran an. Es darf konstatiert werden, daß im allgemeinen in den Kolonnen tüchtig gearbeitet wird, daß aber die Rekrutierung immer auf größere Schwierigkeiten stoßen wird, sofern nicht endlich einmal dem Postulat der Militärsteuerbefreiung von den Behörden Folge gegeben wird.

Das Zentralsekretariat in Bern, das sich immer mehr vergrößert, hat in den letzten Jahren bereits dreimal die Wohnung wechseln müssen und muß sich wegen Kündigung wieder nach einer neuen umsehen. Auch für die verschiedenen Magazine steht Kündigung bevor. Es ist verständlich, daß durch diese beständigen Umzüge der Betrieb erheblich gestört wird. Die Frage nach Erwerbung eines eigenen Gebäudes, das neben Büro- räumlichkeiten auch die Möglichkeit gibt, sämt-

liches Material unterzubringen, war deshalb schon früher naheliegend, scheiterte aber jeweils an der Geldfrage. Nun hat das amerikanische Rote Kreuz während des Krieges dem schweizerischen Roten Kreuz eine erhebliche Summe mit ähnlicher Zweckbestimmung gestiftet, wodurch dieses Projekt verwirklicht werden kann. Das Gebäude, neben der katholischen Kirche, ist zentral gelegen und bietet zudem die Möglichkeit, das bisher ungünstig gelegene Pflegerinnenheim aufzunehmen. Dadurch wird das neue Haus ein richtiges Rotkreuz-Haus werden. Einstimmig beschloß die Direktion den Ankauf der Besitzung.

Dem Gesuch eines Zweigvereins, seinen statutarisch festgelegten Jahresbeitrag an die Zentralkasse herabzusetzen, konnte aus Gründen der Konsequenz nicht entsprochen werden.

Sch.

Croix-Rouge suisse.

Comité de Direction.

La Direction de la Croix-Rouge suisse s'est réunie le 17 avril, à Berne. Elle s'est déclarée d'accord avec la proposition que lui a fait le Conseil d'administration du Lindenhof d'agrandir la salle d'études de notre école de gardes-malades à Berne. Elle l'a fait d'autant plus volontiers que l'hôpital du Lindenhof a bouclé ses comptes avec un beau bénéfice; celui-ci est cependant absorbé en grande partie par le déficit de l'école.

Le colonel Kohler a présenté la demande de subvention de «La Source», école romande de gardes-malades de la Croix-Rouge, et la Direction a accordé un subside de fr. 8000 pour couvrir le déficit présumé pour 1924 et résultant principalement des mesures qui ont été prises pour la prolongation des études dans l'école de Lausanne.

Le cours central pour colonnes de transports a eu lieu au début d'avril à

Bâle; de l'avis de tous ceux qui y ont assisté, ce cours a été particulièrement instructif; il a réuni quelque 60 participants et a coûté à la Croix-Rouge environ fr. 6000. Les commandants des colonnes ont été invités à assister à la journée d'inspection — faite par le colonel Dr. Rickli, médecin en chef de la Croix-Rouge — et cette prise de contact avec les différents chefs de nos 17 colonnes semble avoir été la bienvenue.

Enfin les membres de la Direction ont été unanimes pour approuver une proposition du Comité central, proposition tendant à acquérir un immeuble à Berne pour en faire le siège du Secrétariat général. Ces dernières années, notre Secrétariat a été obligé de déménager trois fois et se trouve à la veille de recommencer. Plusieurs maisons ont été offertes à la Croix-Rouge, et la Direction a décidé l'acquisition d'un bel immeuble au centre de la ville, à cinq minutes de la gare, situé en bordure du petit parc appelé « Kleine Schanze ». La maison en question se prête fort bien à l'installation des bureaux et dépendances du Secrétariat, et les sous-sols permettent l'installation de magasins où prendront place les réserves de matériel, actuellement disséminées dans divers locaux de la ville.

† Marguerite Favey.

A Château-d'Oex est décédée, le 2 avril, M^{me} Marguerite Favey, fille de feu le juge fédéral Georges Favey, infirmière de la Croix-Rouge suisse, dont la vie toute de dévouement a été trop tôt brisée par une activité débordante déployée en particulier pendant les terribles épidémies de grippe.

Son souvenir restera en exemple à tout ceux qui l'ont connue.

Nous présentons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie. E. V.

Don à la Croix-Rouge.

Nous avons reçu avec reconnaissance, de la part de feu M. Victor Roulet, à Bussigny (Vaud), un don de fr. 100. Nous remercions le testateur d'avoir — dans ses dernières volontés — adressé ce souvenir à notre Croix-Rouge nationale.

La catastrophe du Japon et les secours aux sinistrés.

Le 1^{er} septembre 1923, au matin, rien ne faisait prévoir l'effroyable catastrophe qui a anéanti une partie du Japon au cours de cette journée tristement mémorable.

L'étendue du désastre fut immense puisque, en quelques heures, 3 120 000 personnes virent leurs biens anéantis. Dans les journées qui suivirent, on put identifier plus de 100 000 morts, chiffre auquel il faut ajouter 43 000 disparus et 113 000 blessés. Yokohama, ville de 423 000 habitants, fut totalement détruite; la capitale nipponne — Tokio — fut dévastée sur une trentaine de kilomètres carrés. Ce que les secousses sismiques avaient épargné, fut rapidement la proie du feu. Des scènes inouïes se produisirent alors, et les rares rescapés ont pu raconter ce qui se passa au centre de la capitale où près de 35 000 personnes, fuyant les quartiers qui s'écroulaient et les multiples incendies qui gagnaient du terrain, se réfugièrent dans le parc de Hifukusho, situé au milieu de la ville.

Se croyant à l'abri sur cette place immense de 50 hectares environ, la foule y avait apporté à dos d'hommes et amené sur des charrettes tout ce qu'on avait pu sauver. En peu d'heures le parc fut bondé de réfugiés; bientôt il fut impos-